



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Monsieur le Président
Communauté de commune des 7
Vallées
6 rue du Général Daullé
62140 HESDIN
[david.maillard@7vallees-
comm.fr](mailto:david.maillard@7vallees-comm.fr)
contact@7vallees-comm.fr
Lille, le 07 mai 2019

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale de la modification du plan local d'urbanisme intercommunal de l'Hesdinois

N° d'enregistrement Garance : 2019_3277

Monsieur le Président,

Vous avez saisi le 01/02/2019 l'autorité environnementale pour avis sur le projet de document d'urbanisme cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,



Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture de département du Pas-de-Calais
DREAL Hauts-de-France